

L'Insee Bretagne publie l'étude "**Une population bretonne plus jeune et plus diplômée dans les métropoles, plus de familles avec enfants dans les communautés de communes**"

Insee Flash Bretagne n° 91

59 EPCI en Bretagne

- Au 1^{er} janvier 2021, la Bretagne compte 59 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) constitués en moyenne de 21 communes.
- Ces intercommunalités se répartissent en 2 métropoles, 15 communautés d'agglomération (CA) et 42 communautés de communes (CC). En revanche, la région ne compte aucune communauté urbaine.

Une population en hausse dans les EPCI urbains

- Entre 2013 et 2019, la population a le plus fortement augmenté dans Rennes Métropole et dans les CC à dominante urbaine. À l'inverse, dans les EPCI du Centre Bretagne, la population a diminué.
- Pour l'ensemble des EPCI bretons, la densité de population (122 habitants au km²) est supérieure à la moyenne nationale hors Ile-de-France. La Bretagne se situe au 2^e rang des régions de province avec la plus forte densité de population dans les CC.

Une population plus jeune dans les 2 métropoles

- Les métropoles de Rennes et de Brest se caractérisent par une population plus jeune avec plus d'un tiers des habitants âgés de moins de 25 ans. Les personnes résidant au sein des métropoles sont aussi plus diplômées et occupent plus fréquemment des postes de cadres.
Dans les CC, les habitants vivent plus souvent dans une famille avec enfants. La part d'ouvriers y est plus importante.
- Le parc de logements dans les métropoles est plus récent et davantage constitué d'appartements que dans les CC.



Relations presse *Christelle Marcault*
02 99 29 34 90 / 06 61 10 18 44
communication-bretagne@insee.fr